



Bureau d'information
et de communication

Place du Château 6
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Faire face à la vie sans surendettement

Campagne de prévention contre le surendettement

Le Département de la santé et de l'action sociale lance un programme de prévention contre le surendettement en collaboration avec le Département de la formation et de la jeunesse, les centres sociaux régionaux ou intercommunaux, la Fédération romande des consommateurs (FRC) et le Centre social protestant (CSP). Il s'adresse avant tout aux jeunes adultes, aux nouvelles familles (première naissance) et aux personnes au chômage.

Le surendettement (endettement non maîtrisé) est un processus d'endettement en chaîne qui met une personne ou respectivement une famille dans l'incapacité financière de faire face à ses obligations et de rembourser ses dettes. Il touche autant les hommes que les femmes. Les personnes entre 30 et 50 ans sont particulièrement concernées et le nombre de jeunes surendettés ne cesse d'augmenter. Par ailleurs, parmi elles, les personnes vivant seules et les familles avec enfants sont les plus vulnérables.

Les causes d'un surendettement sont souvent multiples: cumul de différentes formes d'emprunt (petits crédits, leasings, cartes de crédit), accumulation de retards dans le paiement des factures (impôts, assurance maladie, loyer, etc.), diminution du revenu suite à une perte d'emploi, un divorce ou une maladie, augmentation des charges due à l'agrandissement de la famille.

Le surendettement peut bien sûr aussi être causé par la persistance de la pauvreté dans notre société. Contre ce phénomène, le canton développe, avec les communes, un filet social qui a été renforcé récemment grâce à l'augmentation des allocations familiales et des subsides à l'assurance maladie. Mais ce n'est pas toujours suffisant. Afin de prévenir le surendettement dans la mesure du possible, le Canton de Vaud lance un programme de prévention qui s'adresse prioritairement aux jeunes, aux nouvelles familles et aux chômeurs.

Des séances d'information sont notamment organisées par les centres sociaux régionaux ou intercommunaux dans toutes les régions du canton, qui doivent permettre de sensibiliser les participants à la problématique de l'endettement et à la nécessité d'adapter son budget en cas de modification des charges ou du revenu, en faisant appel, le cas échéant, aux organismes auprès desquels ils pourront trouver aide et conseils. Les participants recevront notamment une brochure consacrée à l'achat et à la consommation sans dettes et éditée en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs (FRC). Un projet pilote de sensibilisation des enseignants/es et des apprentis/es à la problématique de l'endettement, développé par le Centre social protestant (CSP) se déroulera à l'Ecole professionnelle de Lausanne (EPSIC).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 5 juin 2007

**Renseignements: DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 06 / Georges Piotet, adjoint au secrétariat général du DSAS, 021/ 316 50 20
DFJ, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01**

Pour plus d'informations : www.vd.ch/dettes